



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

(Original en anglais)

DECLARATION FINALE DE SOPRON

(Adoptée à l'unanimité le 30 Novembre 2001)

Nous,

les représentants politiques élus de 250 Régions d'Europe

nous sommes réunis aujourd'hui à Sopron (Hongrie) pour l'Assemblée Générale 2001 de l'Assemblée des Régions d'Europe.

Le choix du comté hongrois de Győr-Moson-Sopron comme lieu de notre Assemblée Générale 2001, la première Assemblée Générale dans un pays candidat d'Europe Centrale et Orientale, reflète l'importance que nous attachons à l'élargissement de l'Union et au débat sur la Gouvernance en Europe. La préparation méticuleuse de notre réunion et l'extrême hospitalité de la région hôte, représentée par le Président Ferenc Ivanics, ont beaucoup contribué à la réussite de cette Assemblée Générale.

Nous avons soulevé et discuté les points suivants :

- la politique d'élargissement de l'Union européenne et ses effets sur les Régions d'Europe,
- la contribution de « l'Europe des Régions » à une Gouvernance européenne transparente et légitime,
- le besoin de renforcer le régionalisme en particulier en Europe Centrale et Orientale,
- le rôle des Régions pour garantir stabilité et paix dans un monde étroitement lié.

1. Élargissement de l'Union européenne

En mettant en oeuvre l'acquis communautaire dans le cadre du processus d'élargissement, les régions des pays candidats doivent garantir la cohésion territoriale, sociale et économique et faire face aux défis écologiques inhérents à l'appartenance à l'UE. Les transports régionaux, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la politique agricole, la politique en matière de jeunesse ou l'intégration des minorités ne sont que quelques-uns des domaines dans lesquels les régions seront touchées par la politique de l'UE.

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F — 67054 STRASBOURG Cedex (France)

T 1 phone (+33) 3 88 22 07 07 — T 1 fax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail°: secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org



Dans ce contexte, nous :

- demandons que le processus d'adhésion soit poursuivi dans des conditions acceptables à la fois par les populations de l'UE et des pays candidats. Par conséquent, nous estimons qu'il est nécessaire que les régions soient impliquées dans le processus d'élargissement et considérons que l'ARE a un rôle décisif à jouer dans la réussite de l'élargissement en préparant toutes les régions d'Europe Centrale et Orientale à l'intégration dans l'Union européenne. Nous exprimons notre ferme volonté, en tant que représentation paneuropéenne des Régions, d'étendre nos relations aux Régions des pays qui ne sont pas encore impliqués dans le processus de l'élargissement,
- proposons de porter une attention particulière aux Régions se trouvant à la nouvelle périphérie de l'Union européenne afin d'encourager la coopération politique, économique et culturelle et les échanges avec et à l'intérieur de ces régions,
- sommes convaincus qu'une approche similaire est nécessaire avec les pays du bassin méditerranéen et invitons l'Union européenne à poursuivre le processus de Barcelone,
- considérons également comme important le développement de la coopération avec les régions non européennes, en particulier avec celles des Etats fédéraux.

2. Gouvernance européenne transparente et légitime

Dans son Livre Blanc sur la Gouvernance européenne, la Commission européenne s'engage sur les principes d'ouverture, de participation, de responsabilité, d'efficacité et de cohérence. L'application de ces principes devrait renforcer ceux de proportionnalité et de subsidiarité. La Commission s'engage à dialoguer étroitement avec les Régions.

Considérant ces déclarations de la Commission, nous :

- proposons un code de conduite par lequel la commission s'engage à une coopération avec les régions et leurs instances représentatives, pour prendre en compte leurs expériences dès le début du processus de décision, lors de la préparation des décisions et des communications,
- soulignons que ceci devrait conduire à une plus grande transparence du processus de décision au sein de l'Union européenne et garantirait, à chaque niveau de gouvernement, une définition claire de ses compétences,
- appelons les Etats membres, lorsque cela n'est pas déjà le cas, à mieux associer leurs régions aux débats nationaux sur l'avenir de l'Union en les consultant dans tous les domaines relevant de leurs compétences,
- poursuivons en particulier comme objectif une plus grande implication des citoyens européens que cela n'a été le cas jusqu'à présent dans les conférences intergouvernementales, notamment par l'intermédiaire de leurs instances politiques élues, comme les régions, et par le recours au referendum,
- demandons une représentation directe des régions au sein de la Convention sur la réforme de l'UE et leur association à la définition du futur cadre institutionnel de l'Union européenne,
- demandons que cette association se fasse grâce à des organisations européennes, représentantes directes des régions, telles que l'ARE, et sommes convaincus que le code de conduite proposé serait un pas important vers une procédure assurant un dialogue réel entre l'UE et les régions.



3. Renforcement du régionalisme en particulier en Europe Centrale et Orientale

Le processus actuel de décentralisation en Europe Centrale et Orientale devrait prendre en compte les Chartes de l'autonomie locale et régionale du Conseil de l'Europe et la Déclaration sur le régionalisme de l'Assemblée des Régions d'Europe.

Dans ce contexte et sur la base du principe de subsidiarité, nous :

- encourageons l'organisation de séminaires d'information dans les régions européennes afin de renforcer la régionalisation et la décentralisation,
- proposons l'élaboration de rapports d'évaluation et la mise en œuvre d'un suivi des processus de décentralisation,
- appelons à la création de réseaux de coordination qui peuvent être considérés comme un outil efficace pour le renforcement de la régionalisation

4. Stabilité et paix et dans un monde étroitement lié

L'augmentation des activités terroristes qui a atteint son paroxysme avec les attentats de septembre 2001, requiert la mobilisation de toutes les énergies possibles et actions appropriées au sein de notre monde pour détruire le terrorisme à la base.

En conséquence, nous :

- soulignons l'importance du développement durable pour la gouvernance, quelque soit le pays,
- soulignons encore que, particulièrement dans le contexte de la crise que traverse le monde actuellement, le régionalisme et le fédéralisme peuvent devenir une solution à long terme pour garantir la paix entre les peuples de culture et religion différentes,
- nous engageons à la bonne intégration des minorités ;
- envisageons des activités qui préserveront les peuples du fanatisme en oeuvrant pour l'égalité entre les régions et la tolérance entre les cultures et les religions.

Assemblée des Régions d'Europe
Sopron, le 30 novembre 2001